

Le système des diphtongues dans les parlers dijonnais

Autor(en): **Taverdet, Gérard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **33 (1969)**

Heft 129-130

PDF erstellt am: **11.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399443>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE SYSTÈME DES DIPHTONGUES DANS LES PARLERS DIJONNAIS

De tous les parlers bourguignons, le parler dijonnais est certainement celui qui a été le plus employé. La langue de l'administration ducale semble avoir été un dijonnais simplifié pour être compréhensible à tous les sujets du Duché. Les textes anciens ont été l'objet d'une grande quantité de travaux et nous devons citer ici Philippon, Goerlich, et, plus près de nous, P. Lebel. A l'époque moderne, le dijonnais a été la langue d'une importante littérature ; parmi de nombreux titres, nous pouvons citer le « Virgile virai en bourguignon » et les *Noëls* de La Monnoye. (On pourra consulter l'*Histoire des Littératures* de la Pléiade, tome III, p. 1429-1430, pour avoir un tableau sommaire de cette production). Qui voudrait étudier l'ancien dijonnais ne serait donc pas en peine de trouver de nombreuses sources.

Paradoxalement, les parlers dijonnais semblent avoir été négligés par les dialectologues. Certes, on pourra citer quelques titres : on devra par exemple citer la célèbre étude sur le parler de Bourberain de l'abbé Rabet, mais Bourberain n'est pas dans les environs immédiats de Dijon (environ 30 km). On pourra dire la même chose de l'étude sur le patois de Minot de Potey, du lexique de Poiseul-les-Saulx de R. Ratel. L'*ALF* lui-même semble avoir voulu éviter le Dijonnais : on remarquera que les points 14, 16, 17 et 24 tournent tout autour de la capitale bourguignonne, mais leur éloignement de Dijon ne nous permet pas d'avoir une idée du parler dijonnais.

Plus récemment, on a pu lire de nouvelles études sur les parlers de cette région. Malheureusement, il s'agit trop souvent d'ouvrages « confidentiels » : ces travaux sont des monographies établies par des étudiants en vue du défunt Diplôme d'Études Supérieures ; parmi ces monographies, il faut citer l'excellent travail sur Champdôtre de M. Jean Leneuf. Il s'agit aussi de lexiques manuscrits établis par des érudits locaux ; dans cette catégorie, on doit citer le travail sur Bligny-le-Sec de M. Sirdey.

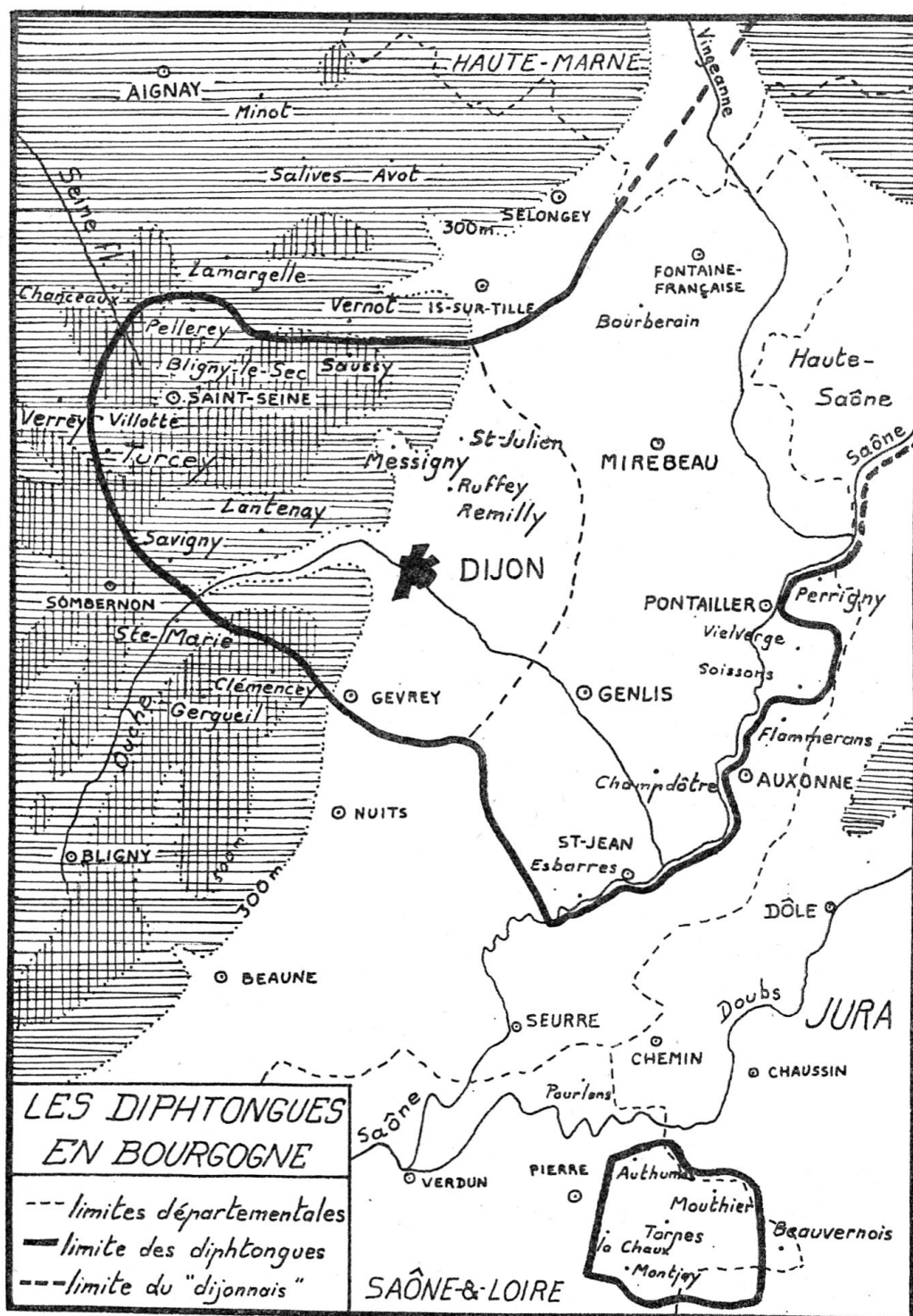
Vie des parlers dijonnais.

Le voyageur qui, de l'autoroute Lyon-Marseille, peut observer les puissantes installations industrielles de Feyzin, s'étonnera sans aucun doute que les enquêteurs de l'*Atlas Linguistique du Lyonnais* aient pu faire une enquête sur le parler de village. C'est un peu la même surprise que l'on éprouvera dans les environs de Dijon. Les environs de Dijon possèdent quelques villages dont la population est très stable et qui, par suite de cette stabilité, ont conservé leur patois jusqu'à nos jours. Il est encore possible de faire des enquêtes dialectologiques à l'ombre des « H. L. M. » et aux confins des « Z. U. P. ». Au Nord, on trouve encore sans peine des témoins issus de familles qui ont toujours résidé dans le village. Ces témoins répondent facilement à un questionnaire que l'on pourrait croire établi pour des régions plus archaïques. Dans la région montagnaise, à l'ouest de Dijon, les parlers sont cependant moins vivants : les villages sont plus petits, la population moins stable ; mais il existe encore quelques hameaux où le patois est encore pratiqué : c'est le cas de Cheneroilles (commune de Vaux-Saules, canton de Saint-Seine-l'Abbaye). Enfin, à Dijon même, il n'y a plus de population agricole et le patois a totalement disparu. Cependant, les témoins que nous avons pu interroger dans la haute vallée de la Norges affirment qu'au début de ce siècle les habitants du quartier de la Maladière (Dijon-Nord) parlaient le même patois qu'eux. Quand on sait que ce quartier, aujourd'hui complètement urbanisé, était à cette époque occupé par des exploitations agricoles, on doit prendre au sérieux leur affirmation.

Ces parlers, comme tous les parlers des zones urbanisées, disparaîtront rapidement ; mais, encore aujourd'hui, on ne peut considérer les parlers dijonnais comme des langues mortes. Dans ces pages, nous essaierons de décrire un des aspects de ces parlers : les diphtongues, ou, plus exactement, la conservation des diphtongues étymologiques.

Les zones de diphtongues en Bourgogne.

L'*ALF*, comme nous l'avons dit plus haut, ne peut nous donner qu'une idée très imparfaite de la vie des diphtongues en Haute-Bourgogne. Dauzat affirme que seule la vallée de la Vingeanne a conservé le système des diphtongues médiévales. En réalité, en Bourgogne, il existe encore trois zones de conservation :



a) Quelques communes de Saône-et-Loire, dans la partie orientale du canton de Pierre (arrondissement de Louhans). On peut citer ici l'ouvrage de Rebouillat sur Mouthier-en-Bresse qui donne une idée très précise de ce système. Les traits de Mouthier se prolongent dans les communes voisines de Torpes et de Bellevestre¹. Cette petite zone est la seule de toute la Bourgogne qui a conservé les diphtongues médiévales dans les infinitifs et participes. On dira par exemple :

j'ê âtôné l'pê (j'ai entamé le pain), mais
ê pê âtônây (un pain entamé).

A l'ouest de Mouthier, on retrouve quelques traces de diphtongues, mais seulement dans les formes en -ARIU. On dira :

j'ê ê pómé byā (j'ai un pommier blanc), mais
j'ê ê bó póméy (j'ai un beau pommier).

Ce système se rencontre à Authumes, La Chapelle-Saint-Sauveur et la Chaux.

b) Deux communes de Côte-d'Or à l'est de la Saône : Vielverge et Soissons (canton de Pontallier-sur-Saône). Les patois de ces communes sont d'autant plus remarquables qu'ils sont très différents des parlers des environs immédiats : à l'Est (Jura), au Sud (commune de Flammerans) et au Nord (commune de Perrigny), on n'entend aucune des diphtongues que nous entendons à Soissons et les formes monophthonguées ont été généralisées.

Ce parler a conservé le principe de l'alternance que nous venons de signaler au nord de la Bresse, mais les finales des verbes en -ARE (infinitifs et participes) ont perdu leurs formes toniques diphtonguées. Il nous faut signaler ici un phénomène très spécial et que nous n'avons entendu nulle part ailleurs en Bourgogne. A Soissons et à Vielverge, on dira :

ê mwâtô byā (un mouton blanc), mais
ê bó mwâtāwm (un beau mouton).

Nous pourrions naturellement citer une très longue liste de formes

1. M. Lobeck signale ce phénomène uniquement à la Chapelle-Voland (Jura), c'est-à-dire dans une commune voisine de Mouthier. (cf. Lobeck, *Die französisch-frankoprovenzalische Dialektgrenze zwischen Jura und Saône*, Genève, 1945). Toutefois, les diphtongues semblent en recul dans cette commune.

en *o* et diphtonguées seulement en position accentuée; nous nous limiterons à quelques types :

<i>sôsô</i>	<i>sôsâwm</i>	(Soissons)
<i>dijô</i>	<i>dijâwm</i>	(Dijon)
<i>sôzô</i>	<i>sôzâwm</i>	(saison)
<i>durbô</i>	<i>durbâwm</i>	(darbon, c'est-à-dire la courtilière et non la taupe comme dans les dialectes franco-provençaux).

On sait par d'autres phénomènes très connus que les nasalisations ont été plus tardives dans l'est de la France (on comparera par exemple le français « peine » et le dijonnais « pôn »). La nasale n'a donc pas pu entraver la diphtongaison de *o* accentué, qui est devenu *ow*. Enfin, sous l'influence des éléments qui le précèdent, le *n* deviendra *m*, et *ow* deviendra *âw*¹, avant la nasalisation.

Ce phénomène est unique dans les parlers modernes, mais les formes anciennes nous permettent de penser qu'il a été commun à toute la Bourgogne. On lit souvent « Chalôm » pour « Chalon » dans les textes médiévaux. Dans l'Yonne, il existe un village nommé Rousson (1156 : Rossem ; 1174 : Rossom). Les auteurs du *Dictionnaire des Noms de Lieux de France* veulent voir dans ce *m* la trace du celtique *magus* (marché). En réalité, il s'agit seulement d'un phénomène phonétique bourguignon et il n'y a aucune raison de dissocier l'étymologie de Rousson (Yonne) de celle de Rousson (Gard). A ce point de vue, cette petite zone est donc la plus conservatrice de toute la Bourgogne.

¹ D'autre part, le patois de Vielverge a conservé des diphtongues dans certaines formes verbales :

<i>y'êdê lè/y'êtêw</i>	(j'étais là ; j'étais)
<i>i vâê bē/i vêtêw</i>	(je veux bien ; je veux)
<i>é vyô bē/é vyâwm</i>	(ils veulent bien ; ils veulent).

c) La plus vaste de toutes ces zones est le Dijonnais. Naturellement, on peut penser que les trois zones que nous décrivons ici ne formaient autrefois qu'une seule région qui a été divisée par les voies de circulation. On peut penser ainsi que la route RN 73 (de Chalon à Besançon) a été un facteur de francisation très important : les villages situés sur cette

1. Cf. plus bas p. 103 sq.

route n'ont que des patois au vocabulaire très pauvre et dont la phonétique n'est pas très éloignée de la phonétique française.

Le Dijonnais est donc la plus vaste de ces trois zones. Toute la plaine de la Saône, à l'ouest de cette rivière, la vallée de la Vingeanne et le sud de la Haute-Marne connaissent les diphtongues. Mais il faut ajouter à cette zone connue par des travaux antérieurs une bonne partie de la Montagne (canton de Saint-Seine-l'Abbaye) et tous les environs de Dijon.

Les traces d'alternances dans le Dijonnais.

Les bords de Saône ont conservé le système d'alternances que nous avons signalé à Mouthier ou à Vielverge. Mais le trait le plus remarquable du parler dijonnais est d'avoir généralisé les formes toniques accentuées. Cependant nous devons voir là un phénomène récent et on entend encore quelques souvenirs de l'état ancien :

a) dans trois communes au nord de Saint-Seine (Vaux-Saules, Bligny, Champagny), on entend encore :

i tèvè mwá ; i tèvèn (un taon noir, un taon)
du pē byā ; du pēn (du pain blanc, du pain).

b) Dans tout le Dijonnais, on distingue encore très nettement :

èvé tô pē (avec ton pain)
k'ès-tu vè èvèv ? (que veux-tu avec ?)

c) Souvent les témoins éprouvent quelques difficultés à construire des groupes comme « un pommier blanc ». Ils diront plus volontiers *i pomèy k'à byā*, construction qui permet de laisser la forme diphtonguée en position tonique. On peut voir aussi dans cette difficulté la trace d'une tendance des parlers de l'Est qui préfèrent la construction adjectif + nom. Cette tendance a laissé des traces dans la région en toponymie : les Sèches Prées, dans la région d'Is-sur-Tille ou dans les noms de plantes : en Bresse, on distingue le rond plantain (majeur) du long plantain (lan-céolé). Toutefois, les deux problèmes sont inséparables : la construction ancienne adjectif + nom peut expliquer la domination de la forme accentuée dans les formes verbales et sa généralisation dans les patois actuels.

*Les diphtongues dijonnaises.*a) La diphtongue *èy*.

Cette diphtongue est issue de deux séries où il est facile de reconnaître une base commune *ièi*, devenue *ei*, par dissimilation (en français, cette base aboutit à *i*).

C'est ainsi que nous trouvons la diphtongue *èy* dans les formes qui sont issues d'un *e* bref sous l'influence d'un *y* :

LĚCTU > dij. *lèy* (fr. lit)

PĚCTU > dij. *pèy* (fr. pis).

Mais cette diphtongue apparaît surtout dans les noms de lieux en -IACU. Ici, un examen trop minutieux des cartes peut nous attirer dans une fausse direction. Les formes officielles, en effet, sont tantôt en *ey*, tantôt en *y*. On peut remarquer que les formes en palatale sont en *y* (Bligny, Quemigny, Perrigny, etc.) et que les autres sont en *ey* (Clémencey, Ruffey, Sennecey, etc.). En réalité, ces graphies sont récentes et les formes locales (de même que les formes d'archives) ne permettent jamais de faire cette distinction :

Messigny : dij. *mèsnèy*

Bligny : dij. *byinèy*

Perrigny : dij. *pòrnèy*, tout comme Ruffey : *rfèy* ; Ancey : *àsèy*.

Dans quelques rares cas, on peut entendre *i* : c'est le cas des « Bussy, Buxy » et d'Urcy. Ici, les formes locales et les formes d'archives correspondent à la graphie moderne. Il s'agit d'un phénomène très complexe : dans un premier temps, sous l'influence des éléments palataux de la syllabe tonique, le *u* bref initial devient *ü*. (il s'agit là d'un phénomène très courant dans les dialectes de l'Est, aussi bien en bourguignon qu'en franco-provençal ; on peut citer par exemple COHORTILE > *kürti*). Mais, dans un second temps, les éléments accentués, sous l'influence de l'initiale palatale, vont subir une évolution palatale, d'où l'impossibilité de formes comme « *büsèy » ou « *ursèy ». Ce phénomène est très connu dans d'autres séries : en bourguignon, comme en francoprovençal, le *a* accentué libre devient *ie* si la voyelle initiale est une palatale ; on comparera par exemple :

	chanter	manger	tirer
Couches-les-Mines...	<i>èâtà</i>	<i>mijé</i>	<i>tiré</i>
Louhans.....	<i>èâtê</i>	<i>mâji</i>	<i>tiri</i>

TIRARE a donc suivi la même évolution que les verbes en palatale.

Donc, sauf dans quelques rares cas de « Rückumlaut », toutes les formes en -IACU sont en *èy* dans les parlers dijonnais.

La diphtongue *èy* s'entend enfin dans le très important suffixe -ARIU. Nous citerons seulement *pnèy* : panier et *pomèy* : pommier. Mais on peut penser facilement que ce suffixe est aussi bien représenté en dijonnais que dans les autres dialectes.

b) La diphtongue *ày*.

Le dijonnais a conservé cette diphtongue de coalescence (*a* initial + *y*). On pourra citer par exemple :

MA(N)SIONE	<i>màyzô</i> (maison)
TAXONE	<i>tàysô</i> (taisson, blaireau)
+ NASIARE	<i>nàyzé</i> (naiser, rouir).

Cette diphtongue qui ne peut être qu'initiale ne sera donc jamais opposée phonologiquement à la précédente qui ne peut être que finale. Aucun parler de cette région ne possède à la fois *ày* et *èy* dans son système phonologique. On peut considérer que *ày* est un archaïsme qui s'explique par la tendance des parlers dijonnais à conserver toutes les diphtongues. Les parlers de la plaine de la Saône ont, en revanche, complètement abandonné cette diphtongue (cf. Soissons : *môzô*).

c) la diphtongue *œy*.

Cette diphtongue n'est plus représentée dans le système dijonnais, mais elle est encore très vivante dans la vallée de l'Ouche, à Lantenay. Cette diphtongue ne pose pas de problème phonétique : elle est issue de *o* bref suivi de *y*. Nous obtenons d'abord une série triphthonguée *wœy*, encore vivante çà et là (à Mirebeau : NOCTE > *nwœy*), puis par perte de l'élément initial *œy*.

A Lantenay, nous avons là une série très bien représentée :

COXA	> <i>kàys</i> (jambe, cuisse)
NOCTE	> <i>này</i> (nuit)
CROSEA	> <i>krœyʒ</i> (« creuse », coquille d'œuf, de noix, d'escargot)
LOLIUM	> <i>lœy</i> (« leu », ivraie), etc.

Or, en dijonnais, nous avons ici une série en *èy* : *kèys*, *nèy*, *krèyʒ*, *lèy*, etc. Phonétiquement, il n'est peut-être pas impossible de rendre compte

de cette évolution. Mais cette série n'est certainement pas purement phonétique. Les sons *æy* et *ëy* ne sont pas très éloignés l'un de l'autre. D'autre part, les risques d'homonymie sont très réduits : en dijonnais, nous ne saurions citer que *LECTU* et *LOLIU* devenant *lëy* tous les deux.

En dijonnais, nous avons donc eu une attraction de la série la mieux représentée (*ëy*) sur la série la plus faible (*æy*). Il convient de rappeler que, dans la langue médiévale, *ëy* était aussi la finale des infinitifs et des participes. La série *æy* a donc été abandonnée de nombreux parlers. En Saône-et-Loire, nous avons encore une trace de cette situation : *o* bref suivi de *y* est devenu partout *æ* (sauf dans le sud franco-provençal).

Ainsi, à Chalon, nous obtenons *COXA* > *kæs*, *CROSEA* > *kræz*, mais une forme de cette série a été attirée par un autre groupe : il s'agit de *NOCTE* > *nè*, forme qui peut difficilement s'expliquer par la seule phonétique¹.

d) La diphtongue *aw*.

Cette diphtongue très bien représentée ne pose pas de problèmes particuliers. Elle se rencontre dans trois séries qui ont un point commun évident : un *a* accentué sous une influence vélaire :

1) *aw* peut être issu de *a* accentué suivi de *l* et d'une autre consonne :

CALIDUS > *edw* (chaud)

SALICE > *sáws* (saule).

2) *aw* se rencontre dans les formes en *-ĀBŪLU*, *-ĀBŪLA* : on citera ici les noms de l'érable (*uzrāwl*), du râble (*ryāwl*) ; on rencontre *aw* dans Etaules (*STĀBULAS* > *étāwl*), qui s'oppose au français étable et au franco-provençal « étrable »². Cette diphtongue était naturellement mieux représentée en ancien bourguignon par suite du grand nombre d'adjectifs abstraits en *-ABILIS* (*curpauable* = fr. coupable, par exemple) qui, dans les parlers modernes, ont été remplacés par des formes françaises.

1. Cette forme se rencontre également dans des zones où *ARIU* > *i* et *IACU* > *i*, mais on sait que ces formes en *i* sont récentes, comme le montrent les textes anciens et certaines formes toponymiques qui ont conservé l'ancienne graphie.

2. Ces formes en *r* se retrouvent bien au-delà des limites du territoire francoprovençal (cf. les Étrables, lieu-dit de Saint-Broingt-les-Fosses en Haute-Marne, région de Langres).

3) enfin, *aw* peut être issu de *a* accentué libre suivi de *l* :

ALA > *dwl* (aile)
PALA > *páwl* (pelle).

Ces dernières formes montrent que la diphtongaison de *a* accentué libre n'a pas toujours été identique et qu'elle a pu varier en fonction de l'environnement phonétique. À côté du traitement général *a* > *ey*, nous devons admettre un traitement *a* > *aw* devant *l*.

e) la diphtongue *ew*.

Si l'origine des autres diphtongues était très nette, cette dernière semble avoir des provenances très diverses. On la rencontre dans trois séries principales :

1) *o* suivi de *l* + consonne

MÓLERE > *mèür* (moudre)
PÓLLICEM > *pèüs* (pouce)
COLLEM > *kèü* (cou).

2) *ew* peut se rencontrer dans des formes où *a* accentué est suivi de *v* :

PAPÁVERUM > *pèvèü* (pavot, coquelicot)
CLAVU > *kyèü* (clou).

Ces formes n'ont rien de surprenant et on remarquera que les formes françaises correspondantes ont suivi également un traitement exceptionnel.

C'est à cette série que nous devons rattacher une série de quatre mots, souvent proparoxytons à l'origine, mais qui, en bourguignon, semblent être devenus très tôt oxytons. Malheureusement, ces quatre formes sont très inégalement représentées.

*CANÁPU > *enèüv* (chanvre ; fr. régional : chenove)
SINÁPE > *snèüv* (sanve ; fr. régional : senove)
*CANÁBAS > *enèüv* (Chenove, commune de Dijon-Sud)
GENÁVA > ? (Génève, ancien bourg. Genove, anc. fr. Genvre)¹.

1. Cf. Hafner, *Grundzüge einer Lautlehre des altfrankoprovençalischen* (Bern, 1955).

3) enfin, *èü* peut être issu de *e* long accentué :

SOLICULUM > *sólèü* (soleil)

SICCU > *sèü* (sec) (féminin : *swàe*)

et surtout la longue série des formes suffixées en -ITTU : *i suyèü* (sifflet), *i pulèü* (poulet, coq). C'est naturellement dans cette dernière série que *èü* est le mieux représenté.

Nous devons réduire les deux premières séries à un seul problème ; *a* suivi d'une labiale a pu, dans certains cas, se diphtonguer en *ow*, devenu par suite d'un déplacement vers l'avant *èü*. Ce déplacement vers l'avant semble être très ancien. C'est ce que nous montrent les formes anciennes de Chenove (Dijon-Sud) et de Chenoves (ferme de Savigny-les-Beaune) :

	CHENOVE	CHENOVES
1165-78	Chenaves	
1190		Cheneves
1200		Chenevex
1210		Chaneves
1216		Chenoves
1270	Chenoves	
1288	Chanoves	
1363	Cheneve	
1488	Chenosve	

Ces formes nous présentent donc des « hésitations » entre *o* (ou *a*) et *e*. Ces hésitations, réparties sur plusieurs siècles, peuvent difficilement s'interpréter comme des fantaisies de scribe. Nous devons y voir tout simplement des alternances entre la forme atone en *o* et la forme tonique en *èü*, notée *e*.

La seconde série (COLLEM > *kèü*) est moins ancienne et nous pouvons penser que, dans ces régions, les dates de vocalisation du *l* ne sont pas très différentes des dates françaises¹. Nous aurions dû obtenir une diph-

1. En réalité, les cas sont moins nombreux qu'en français, puisque le dijonnais (comme le francoprovençal et une partie du champenois) a fait évoluer *l* en *r* devant labiale : cf. *curpable* (fr. coupable). Cf. les lieux-dits « les Herbues » qui n'ont rien à voir avec l'herbe, mais qui sont des terres argileuses (celtique ALBUCA). Le FEW, victime d'auteurs de lexiques qui n'ont pas cru devoir signaler *herbue*, cite seulement les formes de l'Auxois et du Morvan (*aubue*). En dehors de la Côte-d'Or, ces formes en *r* sont bien représentées (cf. *Atlas de Champagne*, carte 239).

tongue *ow*, peu stable par nature. Cette diphtongue a été conservée dans quelques rares patois du Louhannais : à Saint-Usuge (*pówj* : le pouce) ; à Mouthier, cette diphtongue évolue vers *aw* (*páws*). Mais, en Côte-d'Or, elle va subir le même déplacement vers l'avant que dans la première série, d'où les formes actuelles.

Il nous reste enfin le problème de *siccu* > *sëw*. En étudiant les formes du patois de Pierrecourt (commune de Haute-Saône étudiée par C. Juret et dont le système est très proche de celui que nous décrivons ici) Duraffour constatait l'altération des finales dans les formes de cette série. Selon lui, il faudrait remonter à une base commune *ai*¹. En bourguignon, en effet, le *e* long accentué se diphtongue toujours : *CIRCULU* devient *ceircle* en ancien bourguignon, *swarkle* dans les parlers chalonnais. Dans ces formes, *i* aurait dû alors nous donner *ei* ou *ai*, comme le pense Duraffour. Mais la langue aurait alors possédé une nouvelle série de diphtongues très proche d'une autre série plus ancienne et représentée dans un très grand nombre de formes, c'est-à-dire la série *ei* (ou *ai*) que l'ancien bourguignon connaissait non seulement dans les suffixes *-ariu* ou *-iacu*, mais aussi dans les infinitifs et les participes de nombreux verbes.

La langue avait alors le choix entre deux solutions : laisser se développer une nouvelle série en *ei*. Les parlers auraient eu alors un nombre incalculable d'homéotéleutes en *ei* et certainement de très nombreux homonymes. La seconde solution était plus simple : aligner la nouvelle série sur une autre moins bien représentée ; la variété des solutions adoptées par les patois nous montre la difficulté qu'ils ont éprouvée pour intégrer à leur structure cette nouvelle diphtongue :

1) le Dijonnais a aligné *ē/ei* sur *ëw*. C'est la solution adoptée par la plupart des patois.

2) un petit groupe de parlers au nord-ouest de Saint-Seine a aligné *ei* sur *æy* (à Villotte-saint-Seine : *pulæy*/ poulet).

3) certains parlers de la plaine de la Saône (Champdôtre) ont adopté *aw* (*pulâw*).

Les simplifications du système.

Nous avons pu, dans la description des diphtongues du Dijonnais, relever un certain nombre de points communs : la réduction des éléments

1. Cf. Duraffour : *Phénomènes généraux d'évolution phonétique* (Grenoble, 1932).

triphthongués qui perdent leur premier élément : *yèy* devient *èy*, *wæy* devient *æy*. Sous l'accent, les diphtongues conservent toujours un caractère décroissant, alors qu'en position intérieure l'élément final joue un rôle important dans le timbre que prendra la voyelle simple issue de la diphtongue ; ainsi, en position intérieure, quand les deux éléments de la diphtongue ont un point d'articulation très proche, cette influence est négligeable : *èy* devient *é*, *æy* devient *æ*, *ow* devient *o*. Mais, quand les points d'articulation sont plus éloignés, l'influence de l'élément final est plus importante : *aw* devient *o*.

Mais ces tendances phonétiques vont être entravées par une double tendance de la langue qui, d'une part, a voulu éviter la multiplication des diphtongues et, d'autre part, a voulu différencier les séries trop bien représentées. Seules les diphtongues qui avaient un rôle phonologique ont été conservées. La diversité des parlers actuels est la marque de cette recherche d'économie. Comme nous l'avons vu dans les paragraphes précédents, les parlers ont hésité ; quelques rares patois ont conservé un système à quatre diphtongues (Lantenay), la plupart ont adopté un système à trois diphtongues, mais les séries peuvent présenter d'importantes divergences. On pourra comparer sur ce tableau trois solutions typiques :

localités	pommier	nuit	sec	chaud
Lantenay	<i>pómèy</i>	<i>nèy</i>	<i>sèw</i>	<i>édw</i>
Ruffey	—	<i>nèy</i>	—	—
Villotte	—	<i>nèy</i>	<i>sèy</i>	—

D'autres patois enfin n'ont conservé que deux séries ; c'est le cas de Champdôtre qui a *pómây*, *nây*, *sâw*, *édw*. Cette même simplification peut se rencontrer aussi dans les patois qui ont généralisé les voyelles simples : à Minot, Avot (*ALF* 17), on entend un son demi-nasal dans *pómẽ*, *nẽ*, *sẽ*.

A la base de ces évolutions, nous avons donc quelques tendances phonétiques communes et les formes primitives sont communes. Mais la recherche d'une économie a conduit les patois à adopter des solutions très différentes qui ne peuvent s'expliquer par la seule phonétique.

Enfin, cette simplification des parlers va dans une autre direction : les parlers, comme nous l'avons vu dans la description des différentes aires, généralisent tantôt les formes à voyelles simples et atones (Chalon, Mor-

van, Auxois), tantôt les formes toniques à diphtongues (Dijon). Seules quelques petites zones très conservatrices ont gardé les anciennes alternances.

Unité du Dijonnais.

Dans ces pages, nous avons parlé très souvent du parler dijonnais. Il ne s'agit pas d'un adjectif facile qui pourrait désigner un groupe de patois plus ou moins apparentés ; mais le dijonnais existe véritablement. Aucune grande limite dialectale ne traverse la région de Dijon. Nous avons noté le trait principal de ce parler : trois séries de diphtongues, quelle que soit la place du mot dans la phrase. Ce trait qui atteint une bonne moitié des formes donne une grande unité aux parlers de la région. On ne note aucune différence phonétique entre le parler de Saint-Seine-l'Abbaye et celui de Ruffey (communes distantes de 30 kilomètres) : une telle unité est rare en Bourgogne.

Cette même unité se retrouve dans le consonantisme : les phénomènes de palatalisation spontanée (passage de *xy* à *j* dans *maison/majon* ; passage de *rt* à *ty* dans *porte/potye*) qui ont profondément modifié l'aspect des parlers de l'est de la France à la fin du moyen âge sont inconnus à Dijon et une enquête dialectologique précise montre que leurs limites tournent tout autour du Dijonnais sans jamais y pénétrer.

On peut penser que Dijon a joué dans l'histoire dialectale de la Bourgogne un rôle conservateur, en maintenant des traits archaïques, comme les diphtongues, mais aussi en interdisant des évolutions phonétiques qui auraient pu modifier l'aspect du parler, comme les palatalisations. Enfin, Dijon a joué un rôle unificateur en imposant à ses environs une structure linguistique commune. Ne faudrait-il pas enfin modifier dans certains cas l'idée un peu simpliste que nous nous faisons de la place des villes dans les dialectes ? Les villes modernes sont certes des centres de francisation, mais, jusqu'à ces dernières années, certaines villes de traditions ont pu être des centres de conservatisme. Dijon est certainement dans ce cas.

Dijon.

Gérard TAVERDET.

BIBLIOGRAPHIE.

La plupart des ouvrages utilisés sont cités dans la bibliographie de Wartburg. Il faut y ajouter toutefois des ouvrages moins connus, dont :

Roger Ratel, *Lexique de Poiseul-les-Saulx*.

M. P. Billiet, *Lexique de Gissey-sur-Ouche*.

(ces ouvrages ont été publiés par la Commission de Linguistique et de Folklore de Bourgogne).

Jean Leneuf, *Le patois de Champdôtre* (manuscrit).

Colonel Sirdey, *Le patois de Bligny* (manuscrit).

Gérard Taverdet, *Les parlers du canton de Saint-Seine-l'Abbaye* (manuscrit).

En dehors du canton de Saint-Seine, nous avons fait des enquêtes en de nombreux points. On pourra ainsi se reporter pour suivre l'exposé aux cartes Michelin 65 et 66.